

# LE ROLE ET LA FORMATION DES ECRIVAINS PUBLICS DANS UNE SOCIETE FAÇONNEE PAR L'ECRIT

Michèle Monte, professeure en sciences du langage à l'Université de Toulon  
Conférence du 25 mars au Pradet

Journée « Écritures publiques et solidarités » organisée par l'association EPACA-Sud

## 1. Spécificités de la culture écrite

Les travaux de Goody et Lahire nous permettent de mieux penser la place de la culture écrite dans nos sociétés.

Goody Jack : *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Éditions de Minuit, 1979.

Goody Jack : *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, La Dispute, 2007

Goody met en relief plusieurs des effets de l'écriture :

- L'écriture nous permet des opérations cognitives – faire des listes, des tableaux, réexaminer après-coup, etc. – qui nous donnent un surcroît d'efficacité intellectuelle, mais modifient aussi qualitativement notre compréhension du monde.
- L'écriture sépare et isole des informations de leur contexte de production, ce qui autorise leur transport à travers les espaces et à travers le temps. Elle accroît nos connaissances, en assure la pérennité.
- Mais elle a aussi des effets sociaux et politiques : forte de ses performances scientifiques et artistiques, la « raison graphique » subordonne la pensée orale, et avec elle les sociétés et les classes qui ne maîtrisent pas l'écriture – l'immense majorité des hommes jusque très récemment.

Au niveau individuel, tout comme au niveau social, l'écriture comme technologie intellectuelle présente un effet réflexif. Elle permet aux individus de mettre leurs pensées en perspective et de réfléchir au sens qu'ils donnent à leurs actions, entre autres par le biais des journaux intimes ou de la philosophie ; tout comme elle rend possible la réflexivité sociale par le biais des religions, des théories politiques, des systèmes juridiques, des sciences sociales ou des statistiques.

Souvent garante de la pérennité des rapports de domination sociaux, elle a aussi rendu possible à l'inverse, l'organisation de la contestation, voire de la révolte. Goody montre ainsi que la planification rigoureuse de la révolte des esclaves de Bahia en 1835 est intimement liée à la maîtrise de l'écriture arabe par des esclaves ou des affranchis musulmans.

On désigne actuellement par « littéracie » ou « littératie » - l'orthographe n'est pas stabilisée – la maîtrise de l'écriture dans tous ses aspects fonctionnels. Jean-Pierre Jaffré définit la littéracie comme « l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de compétences de base, linguistiques et graphiques, au service de pratiques, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelles. Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, et aussi dans le temps »<sup>1</sup>.

Cette littéracie peut donc prendre de multiples formes. Goody distingue de fait les littéracies restreintes, des littéracies ouvertes.

Les littéracies restreintes sont celles où l'accès à l'écriture et à la lecture est limité. Ce peut être lié à la cherté, au manque de maniabilité ou à la rareté des outils et/ou des supports nécessaires à l'écriture. L'écriture peut aussi être réservée à des castes (scribes, prêtres...), ou retranscrire des langues mortes (latin, slavon...) ou encore des langues étrangères aux cultures locales (l'arabe dans

---

<sup>1</sup> Jaffré, J-P. (2004). La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept. In C. Barré-De Miniac, C. Brissaud et M. Rispaïl. (Eds.), *La littéracie. Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture* (pp.21-41). Paris : L'Harmattan

les pays d'Afrique noire). Le système d'écriture peut enfin être particulièrement difficile à apprendre.

Les littéracies ouvertes, quant à elles, supposent idéalement une diffusion généralisée et à un coût modique de l'éducation et des supports de l'écrit, ainsi qu'un système d'écriture d'apprentissage aisé véhiculant une langue vernaculaire.

Religieuses ou politiques, économiques ou sociales, les restrictions de la littératie se comprennent à travers le fonctionnement des sociétés et les systèmes symboliques qu'elles produisent. Ces restrictions sont souvent liées à des enjeux de pouvoir.

La littératie est également liée à l'évolution de la matérialité des médiums utilisés. Pour Goody, le rôle des techniques dans la construction de la pensée et du sens est déterminant ; le texte ne peut exister sans son inscription sur un support, dont les propriétés matérielles influent sur la conservation, la diffusion, la médiatisation, les parcours et les activités de lecture<sup>2</sup>.

Il est probable (voir les réflexions de Michel Serres) que le développement de la communication par ordinateur et sur Internet développera elle aussi de nouveaux modes de pensée et aura des effets sociaux et politiques spécifiques.

Lahire Bernard : *Culture écrite et inégalités scolaires : Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire*. — Lyon : PUL, 1993.

Lahire explique dans son livre ce qui, dans l'écriture, peut gêner certains enfants habitués à un usage oral du langage qui implique une vision pratique, où le langage est en lien direct avec l'action. L'apprentissage de l'écrit suppose une mise à distance du langage, une séparation entre le langage et ce dont il parle, le référent, qui n'a rien d'évident. Le lecteur doit tout faire seul, le texte est muet, n'infirme ni ne confirme les hypothèses. Pour l'écriture et la production de texte, l'élève doit à la fois se placer hors des événements racontés (personnages, situations, actions) en adoptant une position extérieure, et se poser comme le législateur de ses propres idées, la raison organisatrice de son langage, grâce aux codes graphiques et grammaticaux, prenant ainsi conscience du langage en tant que tel. Cette mise à distance est plus aisée pour les enfants à qui on lit des histoires chez eux, et qui sont habitués à entendre leurs parents parler de choses qui ne sont pas directement présentes dans leur entourage immédiat.

## 2. Des sociétés façonnées par l'écrit

Franck Danger développera en détail ce point dans son intervention en ce qui concerne le droit et les litiges d'ordre juridique. Je développerai d'autres points qui tiennent à des modifications dans le fonctionnement du travail et de la vie sociale.

Indépendamment des écrits scolaires qui font théoriquement l'objet d'un apprentissage guidé, les premiers écrits auxquels est confronté un jeune sont la lettre de demande de stage accompagnée d'un CV. Les stages sont en effet devenus un parcours quasi obligatoire de l'éducation.

La raréfaction des emplois induit une concurrence très forte entre candidats qui oblige à déployer des trésors d'ingéniosité pour produire un CV et une lettre de motivation qui se distinguent du lot, et ceci même pour des emplois subalternes. De plus le discours ambiant insiste sur la responsabilité de chacun dans l'accession à l'emploi plutôt que sur la compréhension du phénomène global de destruction d'emplois, d'où une forte intériorisation par les chômeurs de la nécessité de faire un bon CV, une bonne lettre.

Une fois dans l'emploi, un salarié même à un rang modeste est amené de façon régulière à interpréter et produire des documents écrits :

- la communication interne des entreprises s'est énormément développée : courrier électronique, newsletter.

---

<sup>2</sup> Pour une introduction plus détaillée à la pensée de Goody, on peut consulter <http://alecsic.hypotheses.org/147>, exposé dont je me suis servie pour ces réflexions.

- le *new management* qui repose sur l'évaluation régulière des performances par des tableaux d'indicateurs, des rapports d'activité, des contrats d'objectifs et de moyens et des entretiens d'évaluation, renforce le poids de l'écrit par rapport à l'action ;

L'instabilité du travail oblige, dans les cas de perte d'emploi, à rédiger des CV, des lettres de motivation.

Un citoyen est lui aussi confronté à toutes sortes de situations nécessitant de maîtriser l'écrit :

- rapports avec les administrations : lettres accompagnant l'envoi de pièces justificatives, régularisation de situations après modification dans la composition des foyers ou dans les ressources, changement fréquent des dispositifs sociaux.
- rapports avec des fournisseurs de services (communications, énergie, assurances) : la complexité des tarifs proposés amène souvent le client à conclure des contrats qui se révèlent léonins et qu'il veut ensuite résilier.
- activités associatives : dès lors qu'un citoyen fait partie d'une association, il peut être sollicité pour rédiger un article pour le journal interne, et s'il fait partie du bureau, l'incontournable chasse aux subventions l'amène à rédiger des bilans et des projets.

Or l'école de base (primaire et collège) ne prépare pas à ce type d'écrits ou très marginalement. L'enseignement du français est à dominante littéraire et l'argumentation n'y est abordée que dans des débats d'idées où il s'agit moins de prouver sa bonne foi ou ses qualités que de peser le pour et le contre sans trop prendre parti.

### 3. L'insécurité engendrée par ce type d'écrits

Les écrits administratifs suscitent le malaise pour toutes sortes de raisons :

- terminologie administrative pas toujours facile à comprendre
- typologie des situations pas toujours adaptée à son cas personnel

Ce genre de problèmes concerne aussi les demandes de subvention déposées par de petites associations peu familiarisées avec les niveaux de décision, et le langage standardisé.

Les litiges mettent les clients dans l'obligation de lire les textes de contrats, souvent longs et obscurs, mais qu'ils doivent bien maîtriser pour demander des remboursements ou modifications.

Quant aux écrits de type CV et lettres de motivation, ils suscitent des incertitudes parce qu'ils contiennent des contradictions qui leur sont inhérentes :

- contradiction entre le caractère standardisé de l'écrit à produire et la nécessité d'être original, de sortir du lot ;
- contradiction entre l'impératif de sincérité qui préside à toute communication et la nécessité de taire un certain nombre de choses si on veut préserver ses chances ;
- contradiction entre un impératif de modestie et la nécessité non moins attendue de faire valoir ses qualités.

C'est souvent un dialogue avec une personne moins impliquée qui peut seul permettre de répondre à ces demandes contradictoires.

### 4. Aspiration à la reconnaissance des écrits

L'écriture privée a toujours été très développée comme en témoigne l'association pour l'autobiographie présidée par Philippe Lejeune (<http://association.sitapa.org>). Elle comprend la correspondance, le journal intime, les autobiographies ou biographies non publiées, les romans, poèmes non publiés, les journaux-souvenirs de vacances, les scénarios de films. Un numéro récent de la revue *Clio* s'appelle « Ecrire au quotidien » (2012, n°35).

Les enquêtes auprès des jeunes montrent que très nombreux sont ceux qui écrivent, contrairement peut-être aux idées reçues, mais que ce sont surtout des filles. Ainsi l'enquête de Marie-Claude Penloup publiée en 1999<sup>3</sup> indique que sur 32 pratiques d'écritures, 28 sont plus pratiquées chez les filles que chez les garçons, seules 4 sont plus élevées chez les garçons (l'invention de modes d'emploi et de règles de jeux, l'invention de blagues, l'invention de scénarios de films, BD etc., l'écriture de reportage.). Une écrasante majorité féminine se dégage dans certaines pratiques d'écritures : par exemple, 66% des filles tiennent ou ont tenu un journal intime pour 15% des garçons, 77% des filles copient des chansons pour 38,5% des garçons. S'agissant du journal intime, l'écart entre filles et garçons tient en partie à la « véritable incitation sociale à la culture du Moi, à l'intériorisation alors que rien de tel n'est proposé aux garçons ». L'enquête montre une diminution de l'écriture des garçons entre la classe de sixième et la troisième, sans doute due « à l'inculcation d'une culture de l'extériorité plus forte chez eux que chez les filles »

Mais alors que ces écrits restaient dans la sphère privée, ils tendent à en sortir sous la conjonction de plusieurs facteurs :

- la diminution de la pression normative qui sépare les grands auteurs des amateurs ;
- la diffusion des ateliers d'écriture qui, en mettant l'accent sur le travail de l'écriture, démystifie cette activité et encourage les participants à aller au bout de leur désir en les poussant à faire connaître leurs écrits ;
- une meilleure connaissance des circuits de l'édition qui amène à reconsidérer les refus de publication : non pas forcément mauvaise qualité de l'écrit, mais manque de réseau, pléthore des propositions, difficultés financières des éditeurs ;
- les possibilités offertes par Internet d'une part, par les moyens actuels d'impression d'autre part ;
- le désir de resserrer les liens intergénérationnels, à une époque où les différentes générations d'une même famille ne cohabitent plus.

C'est ainsi que se développe toute une sphère d'écrits ni tout à fait privés, car ils circulent à plusieurs exemplaires ou s'affichent sur des blogs, ni tout à fait publics, car leurs destinataires restent volontairement limités (écrits à destination familiale) ou le sont par la force des choses (blogs qui n'ont que quelques lecteurs fidèles, manuscrits publiés sur Internet dont on ignore quels lecteurs ils ont).

Or les auteurs de ces écrits souhaitent souvent une aide rédactionnelle, en particulier pour les (auto)biographies à destination familiale, ou bien une aide à la relecture du manuscrit, des conseils d'amélioration. C'est là que l'écrivain public-auteur conseil a un rôle important à jouer.

## 5. Quelle formation pour l'écrivain public/auteur conseil ?

Je formulerai ici quelques propositions issues de mon expérience de responsable du D.U. écrivain public/auteur conseil de Toulon et d'échanges avec des écrivains publics.

- Je dirai tout d'abord que la formation doit être polyvalente, afin de permettre au futur écrivain public d'explorer les différentes facettes de l'écrit, à charge pour lui de définir son mode d'exercice du métier. On peut bien sûr imaginer une formation spécifique plus restreinte pour les écrivains publics à vocation sociale.
- sur le plan de l'écriture :
  - o une connaissance de la place de l'écriture dans la société : approche historique et sociologique, cf. notion de littératie (*Langage et société* n°133, sept.2010, *Pratiques* n°131/132, 2006) : « compétences culturelles et sociales adossées à la maîtrise de l'écrit »

---

<sup>3</sup> *L'écriture extra-scolaire des collégiens. Des constats aux perspectives didactiques.* Paris, ESF, 1999

avec les travaux pionniers de Vygotski (sur le versant psychologique), Hoggart (sur le versant ethnologique), Goody (sur le versant anthropologique), réflexions sur la culture écrite de Lahire.

- une connaissance des processus psycholinguistiques à l'œuvre dans la production de textes écrits (Annie Piolat, Michel Fayolle) : mobilisation des connaissances, planification de la tâche, processus de révision.
- des compétences pratiques en langue française : orthographe, lexique, syntaxe, usage des temps verbaux, cohésion textuelle, typographie, ponctuation, mise en page.
- des compétences pratiques sur les différentes sortes d'écrits administratifs et professionnels : courrier aux administrations, courrier de réclamation auprès de sociétés commerciales, courrier au propriétaire bailleur ; rapport moral et rapport d'activité ; éditorial associatif ; PV de réunion, comptes-rendus, newsletter et autres écrits d'entreprise.
- des compétences pratiques sur l'argumentation : qu'est-ce qu'argumenter ? quels sont les différents types de discours argumentatifs ? de quels outils dispose-t-on pour convaincre ? quelles sont les différentes sortes d'arguments à notre disposition ? quelles différences y a-t-il entre argumentation et manipulation ? quel rôle joue la rhétorique dans l'écriture argumentative ?
- des compétences sur la réalisation de sites web : nécessaires à la fois pour faire connaître sa propre activité et pour répondre à des besoins de clients.
- des connaissances littéraires : la littérature est une source inépuisable de modèles et contre-modèles. La formation doit aider les étudiants à appréhender ce continent et pour cela les ateliers d'écriture me semblent la meilleure porte d'entrée car l'étudiant y est placé en position de producteur d'écrits et se pose des questions que les écrivains se sont posées eux-mêmes. Les ateliers permettent un aller-retour constant entre écriture et lecture. Il vaut mieux privilégier les ateliers qui sont pensés à partir de problématiques formelles et langagières (le commencement et la fin, le rythme, le point de vue et la subjectivité, les voix, le dialogue, l'ordre et le temps, le dévoilement et le masque, l'hétérogénéité ou l'homogénéité, etc.). Dans l'atelier, les consignes permettent d'observer les effets de telle ou telle décision, d'en voir les apports et les limites, d'élargir son imaginaire. Selon les spécificités des différents genres, des consignes ciblées sont proposées, permettant de se familiariser avec la biographie, le récit intime, la nouvelle, le recueil de poèmes, le texte théâtral.

Les savoir-faire mis en œuvre dans l'activité d'écriture sont très complexes : ils articulent des savoirs locaux, au ras du texte, et des savoirs sur les genres de textes et les situations de communication dans lesquelles ces textes sont produits et reçus. Ils supposent par exemple d'anticiper sur la réception, de se représenter les attentes et les connaissances et ignorances du récepteur, ses éventuels blocages ou résistances, le type de coopération qu'il est prêt à mettre en œuvre. La langue, le français par exemple, n'est pas une unité monolithique, il y a en réalité des français, des usages très divers selon les situations, les buts visés, et il faut savoir s'adapter.

Dans le domaine littéraire, les modèles sont multiples et il est important d'avoir une idée de l'évolution qu'ont subie les grands genres (poésie, théâtre, roman), des différents types de récits actuellement reconnus. En effet, un manuscrit va tout de suite être situé par des lecteurs experts dans une famille de textes voisins, dont il devra respecter les codes tout en innovant, en apportant qqch de spécifique.

- sur le plan juridique :

- une connaissance des grandes divisions du droit, des différentes juridictions et de leurs compétences
- une familiarisation avec le langage juridique par l'étude de documents juridiques (textes de lois ou de règlements, décisions de juges, codes, textes de doctrine) tant du point de vue de leur vocabulaire et de leur syntaxe que de leur contenu

- des connaissances en droit administratif, en droit social (contrat de travail, sécurité sociale, droit du logement), en droit des associations, pour pouvoir situer les écrits produits par rapport à un cadre juridique, sans outrepasser les limites de l'écrivain public (qui n'est pas un conseiller juridique)
- des connaissances de base en droit fiscal et droits des auteurs, pour prendre les bonnes décisions concernant les modalités d'exercice de sa profession
- connaissances transversales :
  - pour l'installation comme écrivain public/auteur conseil : comptabilité, gestion de l'entreprise et mercatique
  - pour les relations avec les personnes qui font appel à l'EP : formation à l'écoute, au repérage et à l'expression des émotions, à la reformulation ; techniques de l'entretien journalistique : préparation, relation avec l'interviewé et conduite de l'entretien, retranscription et mise en forme
  - pour la spécialisation en biographie : un entraînement à la recherche historique s'impose, impliquant une familiarisation avec des sources spécifiques (état-civil, actes notariés ou juridiques) et des dépôts d'archives, ainsi que la connaissance des problématiques des historiens concernant le rapport aux sources, leur exploitation, la façon de les faire parler sans les prendre forcément pour argent comptant.

### **Conclusion :**

L'écrivain public a un rôle irremplaçable dans la société. S'il peut acquérir une formation qui lui fasse envisager l'écriture dans toute sa complexité et lui permette d'être un passeur d'écrit, il contribuera à rendre la société plus solidaire et aussi plus créative, plus respectueuse des spécificités de chacun-e, et du potentiel créateur qui réside en chacun de nous.